



PREFET DE LA REGION PAYS DE LA LOIRE

Direction Régionale de l'Alimentation
de l'Agriculture et de la Forêt

Service Régional de l'Alimentation
Pôle Mutualisation phytosanitaire et vétérinaire
5 rue Françoise Giroud
CS 67516

44275 NANTES Cedex 2
Tel : 02.72 74 71 22 - Fax : 02 72 74 71 49

email : sral.draaf.pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr

Notre référence : JNDC/CB/ 2016 - 428

Objet : Agrément des conseillers, distributeurs, applicateurs
de produits phytopharmaceutiques

Dossier suivi par : Chantal BASILLE

**AGREMENT POUR LA DISTRIBUTION, LE CONSEIL, ET L'APPLICATION
EN PRESTATION DE SERVICE DE PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES**

Références :

- Vu les articles L. 254-1, L. 254-2, L.254-3, R.254-15 à R.254-18 du code rural et de la pêche maritime relatifs au conseil, à la mise sur le marché, l'application et la distribution des produits phytopharmaceutiques;

l'organisme ATLANTIC VERT SAS

**domicilié à 6 chemin des Loges - B.P. 30060
44412 REZE Cedex**

est agréé sous le numéro d'immatriculation : PL00765

pour effectuer ses activités

- de distribution de produits phytopharmaceutiques
- de conseil pour l'utilisation de produits phytopharmaceutiques
- d'application de produits phytopharmaceutiques

L'agrément est octroyé sans limitation de durée, tant que les conditions nécessaires à sa délivrance sont remplies. Il peut être exigé lors de tout contrôle par les agents de l'administration.

Fait à NANTES, le 21 septembre 2016

Le Chef du Service régional de l'alimentation

Jean-Noël de CASANOVE